



En direct des associations



Bulletin /juin 2021

CONSEIL DE SURVEILLANCE 10 JUIN 2021

LIMINAIRE

La crise sanitaire sans précédent que nous vivons a eu et a encore des conséquences sur l'activité d'AGRAPH.

En 2020, les confinements et couvre-feu successifs ont fortement réduit l'activité et ont contraint AGRAPH à organiser d'autres modes de restauration.

Solidaires Finances tient à remercier tous les personnels d'AGRAPH pour leur grande réactivité, leur adaptabilité et leur dynamisme dans ces circonstances exceptionnelles et dans un contexte très difficile. Les personnels d'AGRAPH ont mis tout en œuvre malgré des conditions de travail dégradées pour satisfaire au mieux les agent.e.s du ministère. D'ailleurs cela se retrouve dans l'enquête de satisfaction.

Néanmoins les chiffres et les données que présente AGRAPH à ce conseil de surveillance ne sont pas significatifs à notre sens vu les circonstances particulières dans lesquelles les prestations ont été délivrées. La délivrance de paniers repas, pandémie oblige, n'était pas dans les pratiques habituelles d'AGRAPH.

Absence des agent.e.s lors du premier confinement puis télétravail sans parler des mesures très restrictives mises en place dans la restauration ont privé AGRAPH d'une partie de sa clientèle habituelle. AGRAPH a cependant su y faire face en proposant des services de substitution de qualité.

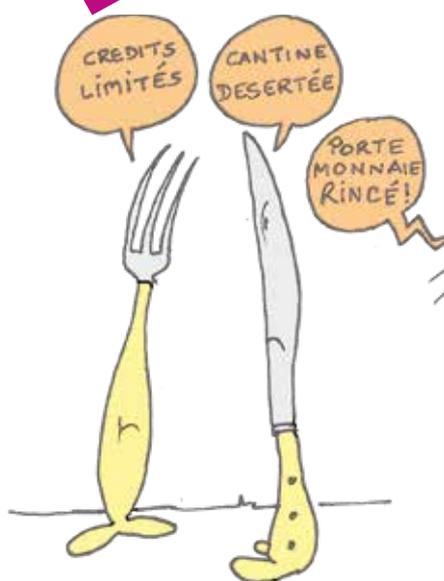
Espérons que la covid soit bientôt derrière nous et qu'AGRAPH puisse reprendre une activité plus normale.

Espérons également que cette pandémie ait pu faire venir à AGRAPH de nouveaux usagers qui avaient auparavant l'habitude de fréquenter d'autres structures et qui, compte tenu de leur fermeture, ont découvert AGRAPH avec satisfaction.

Cependant, cette pandémie aura démontré qu'AGRAPH doit s'adapter et vite au nouveaux modes de consommation et de travail.

Le télétravail, du moins partiel, semble être passé dans les mœurs. Il doit conduire AGRAPH avec le Secrétariat général et les organisations syndicales à mener une réflexion pour néanmoins proposer une offre de restauration dans ce cadre.

.../...



.../...

La loi EGALIM va également s'imposer à **ACRAF**, comme à toute la restauration collective et même si **ACRAF** a bien anticipé, il lui reste encore beaucoup d'efforts à faire.

Solidaires Finances sera néanmoins vigilante pour que l'application de cette loi ne se traduise pas par des augmentations du prix des repas pour les usagers.

Par ailleurs **Solidaires Finances** estime qu'**ACRAF** ne doit tirer actuellement aucune conclusion sur la tarification au plat sur les sites de Daumesnil et Diderot compte tenu des conditions particulières de restauration depuis plus d'un an. Nous rappelons ici encore une fois notre opposition à une telle forme de restauration qui n'a pas le caractère social escompté,

Le rapport environnemental fait honneur à **ACRAF** qui reconnaît cependant que la pandémie a eu un effet néfaste sur l'environnement compte tenu de toutes les ustensiles en matière plastique utilisés et le nombre de bouteilles d'eau distribuées.

Cela étant, **ACRAF** s'engage à supprimer les bouteilles d'eau plastique ce que **Solidaires Finances** a maintes fois appelé de ses vœux. Au delà, **Solidaires Finances** demande la suppression à la vente de toute bouteille d'eau, que le contenant soit en plastique ou en verre compte tenu de l'impact environnemental.

Enfin, **Solidaires Finances** tient à pointer la gestion des ressources humaines par **ACRAF** qui sur ce sujet est loin d'être exemplaire.

Trop d'agent.e.s sont en souffrance du fait de certains directeurs et le manque de reconnaissance est évident. **Solidaires Finances** avait dénoncé la situation lors d'une réunion en octobre 2020 à notre demande avec le Secrétariat Général dont il n'est à priori rien sorti.

Aujourd'hui, la situation perdure.

Nous savons que des gérants de restaurants ont quitté **ACRAF** avec des ruptures conventionnelles et que, contrairement à ce que croit **ACRAF**, ces personnes n'avaient pas d'autre projet en vue. Elles quittent **ACRAF** car les pressions subies sont trop fortes mais elles n'auront aucune difficulté à retrouver un emploi.

En revanche, compte tenu de la situation actuelle de la restauration en France, à l'avenir **ACRAF** risque de rencontrer certaines difficultés à recruter.

Pour notre fédération, **ACRAF** doit offrir aux agent.e.s du ministère une prestation de qualité à des tarifs compatibles avec leurs revenus en ayant, à l'égard de ses personnels, toute la considération et la reconnaissance qu'ils méritent.